

## **Intervention conjointe pour défendre la société civile - 10 février, 16ème session du Comité intergouvernemental**

### **UNESCO, Paris**

Le 8 février, nous, qui représentons plus de 30 groupes de la société civile, avons livré dans cette salle une intervention dans laquelle nous dénonçons un dangereux et inquiétant précédent. En effet, ce jour-là, un état membre du comité a demandé l'éviction d'une organisation de cette 16<sup>e</sup> session. Pour justifier cette demande inédite, l'état membre a porté des accusations à l'égard de cette organisation, affirmant notamment qu'elle mènerait des activités illégales – sans appuyer d'une quelconque façon ces accusations, que nous savons de toute façon infondées.

Cette question est demeurée en suspens jusqu'à hier, en fin de journée. Les Parties ont alors adopté une décision dans laquelle la participation de l'organisation visée est acceptée pour la présente session, sous réserve de plus d'informations à produire par l'organisation à la prochaine session, en ajoutant une obligation pour le Secrétariat de rendre public au moins deux semaines avant l'ouverture d'une session la liste des observateurs aux membres du Comité.

Nous rappelons dans notre déclaration du 8 février que la société civile se trouve au cœur même de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

La participation de la société civile aux instances de l'UNESCO en lien avec la Convention n'avait jamais été remise en question ou soumise à des conditions auparavant, outre celles qui sont listées pour son admission. Nous réitérons qu'il s'agit d'un précédent non seulement dangereux, mais aussi inacceptable, face auquel nous ne pouvons rester silencieux ou immobiles et qu'il est indispensable que le critère du pays d'origine actuellement dans les textes ainsi que l'analyse par un organe indépendant sur les activités d'une organisation non gouvernementale ou même d'une entreprise à but lucratif doivent être garanties par un organe indépendant de tout biais de position politique.

Au cours de cette session, des principes fondamentaux ont été bafoués : on a laissé un état colporter des accusations non-appuyées et infondées sans même lui demander de les démontrer dans les décisions alors qu'on demande à l'organisation en question de fournir plus d'information, contre tout principe de présomption d'innocence. En outre, le droit de réplique des parties visées n'a pas été pleinement respecté. Hier, ni l'organisation ciblée, ni l'ambassadrice du pays l'hébergeant, le Portugal, n'ont pu s'exprimer.

Mais plus encore, au-delà des règles contournées, l'événement de cette semaine pose des questions fondamentales pour le futur de cette convention. Venons-nous d'ouvrir la porte à un droit de regard, ou pire, un droit de veto des états membres sur les représentants de la société civile participant aux processus ?

La participation de la société civile est la cible d'une attaque que nous dénonçons. Par le fait même, nous pesons nos mots, c'est la liberté d'expression de ceux là-même qui devraient être protégés par cette convention et qui est, parmi d'autres sujets, au cœur de vos travaux, qui est touchée.

Dans ce contexte, nous refusons de continuer de participer aux présents travaux. Nous veillerons aussi à dénoncer aux plus hautes instances cette situation grandement préoccupante. Enfin, nous saluons la solidarité de nos collègues à qui on avait offert, ce matin, un tribune importante et qui ont refusé de s'en prévaloir. Nous faisons le souhait que cette situation malheureuse trouve résolution et que le panel qui devait avoir lieu ce matin puisse avoir lieu dans le futur.

---

## AFRICALIA

International Music Council

European Theatre Convention

International Affiliation of Writers Guilds

International Theatre Institute

Coligação Portuguesa de Diversidade Cultural

International Federation of Coalitions for Cultural Diversity

International Council for Film, Television and Audiovisual Communication

Coalición Paraguaya para la Diversidad Cultural

Coalition Suisse pour la diversité culturelle

Coalition Malienne pour la Diversité Culturelle

Fundación Arte al Paso Colombia

Coalition for the Diversity of Cultural Expressions (Canada) La Coalition pour la Diversité des Expressions Culturelles (Canada)

Coalition togolaise pour la Diversité Culturelle

Coalition Française pour la Diversité Culturelle

Culture et Développement

International Federation of Library Associations and Institutions

CID International Dance Council

Nhimbe Trust

Cultura Contra Conflict

CFW- Culture Funding Watch

PEN International

Asociación Cultural Baizara

Association Nationale Cultures du Monde

European Writers' Council (EWC)

Zone Franche, World Music Network

NGO - UNESCO Liaison Committee

Fédération Internationale des Musiciens (FIM)

Fondation Marcel Hicter pour la démocratie culturelle

Culture, Paix et Développement (Togo)

Culture All Nippon (CAN)